

## **La vente des véhicules de la gamme commerciale des armées.**

Le Ministère de la Défense a pris la décision de changer radicalement le mode de gestion de son parc automobile de la gamme commerciale (véhicules conventionnels et petits utilitaires). Il s'est adressé à un partenaire commercial qui lui fournira et renouvellera, dans le cadre d'un marché public, les véhicules dont il a besoin.

La Défense, par sa direction des Affaires Financières, a confié à la DNID le soin de vendre les quelque vingt mille (20 000) voitures dont elle est propriétaire et dont elle n'aura plus d'usage. Cette opération se déroulera sur environ 18 mois à partir de la rentrée prochaine soit dans le cadre de nos ventes traditionnelles, soit en organisant des ventes spécifiques.

C'est un challenge important à relever aussi bien pour les services du ministère des Armées que pour les équipes de la DNID en ile de France comme en province.

Ce site, et le site des ventes : [www.ventes-domaniales.fr](http://www.ventes-domaniales.fr), seront les moyens d'information privilégiés pour assurer auprès des publics de nos ventes le succès de cette opération sans précédent.